

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE MIEL 2023





ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE MIEL 2023

Cette synthèse présente l'estimation de la production française de miel en 2023 menée par ADA France, en partenariat avec le réseau des ADA, l'ITSAP-Institut de l'Abeille, et avec le concours financier d'InterApi et du CASDAR.

Les objectifs de cette étude sont d'estimer le tonnage total national et par région de miel produit, d'observer le comportement de certaines miellées, d'observer les productions sous label biologique, ainsi que les circuits de vente du miel. L'étude a également pour objectif d'énoncer les hypothèses à dire d'experts sur les éléments ayant pu conduire au niveau de production de l'année.

638 apiculteurs ont répondu aux enquêtes production du réseau des ADA, diffusées en ligne du 1^{er} septembre au 7 octobre 2023.

Pour l'estimation de l'année 2023, l'étude a été étroitement encadrée et appuyée par l'Idèle - Institut de l'Élevage. Cet accompagnement sur mesure a permis de perfectionner et de valider la méthode élaborée par ADA France, déjà employée en 2022 pour l'estimation antérieure.

L'Idèle est un institut de recherche appliquée et de développement, membre de l'Association de coordination technique agricole.

La méthodologie de l'étude est présentée à la fin de ce document.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous les apiculteurs ayant répondu aux enquêtes sur la production de miel 2023 et à l'ensemble du réseau des ADA-ITSAP, qui s'est coordonné pour l'élaboration des questionnaires et leur diffusion.

Merci également à FranceAgriMer et à Agrex Consulting de nous avoir donné accès aux données de leur enquête 2022.



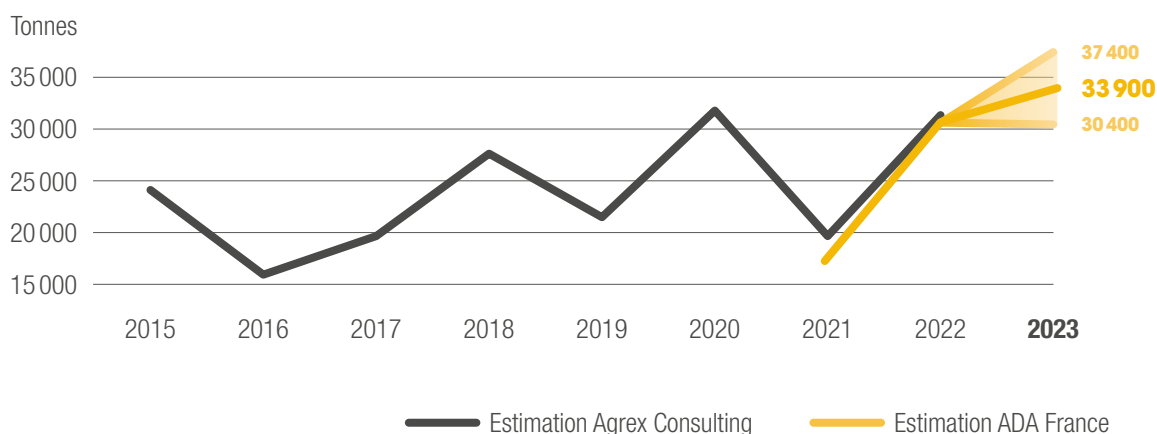


LA PRODUCTION DE MIEL EN 2023 EST ESTIMÉE À 33 900 TONNES

AVEC UN INTERVALLE DE CONFIANCE ENTRE 30 400 ET 37 400 TONNES

EN 2022, LA PRODUCTION DE MIEL ÉTAIT ESTIMÉE À 30 600 TONNES

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ANNUELLE DE MIEL ENTRE 2015 ET 2023



RESSENTIS DE LA SAISON 2023

Globalement, la saison a été hétérogène : qualifiée d'excellente en **Hauts-de-France**, globalement bonne en **Auvergne-Rhône-Alpes** et en **Grand Est** mais moins qu'espéré, correcte en **Pays de la Loire**.

En **Bourgogne-Franche-Comté**, la saison a été globalement très belle, intense toutes miellées confondues hormis pour le sapin qui a parfois beaucoup donné mais de façon localisée. Les disparités géographiques en **Occitanie** s'expliquent par la présence de trop ou trop peu de pluies, avec dans certains secteurs une quasi-absence de précipitations pendant l'hiver ce qui a fortement impacté la ressource en sortie d'hiver et au printemps.

En **PACA**, la saison a été bonne en montagne et médiocre à bonne pour les autres miellées, avec notamment peu de miel produit avant la lavande et le besoin de nourrir jusqu'à juin du fait de la sécheresse.

En **Centre-Val de Loire**, la saison a été excellente pour certains mais moyenne pour d'autres, notamment en bio. Certains apiculteurs ont dû nourrir les colonies. Le frelon asiatique était très présent en fin de saison sur l'ensemble du territoire national.

Pour la plupart des régions (**Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Corse, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est**) la sortie d'hivernage s'est bien présentée. Elle a été hétérogène selon les ruchers (**Bretagne**) et même géographiquement au sein d'une même région (**Hauts-de-France**).

La mortalité est variable d'une région à une autre (en moyenne 30 % en **Pays de la Loire**), plusieurs régions font part de mortalités dues à Varroa (**Pays de la Loire, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté**) ou encore au frelon asiatique (**Centre-Val de Loire, Bretagne**).

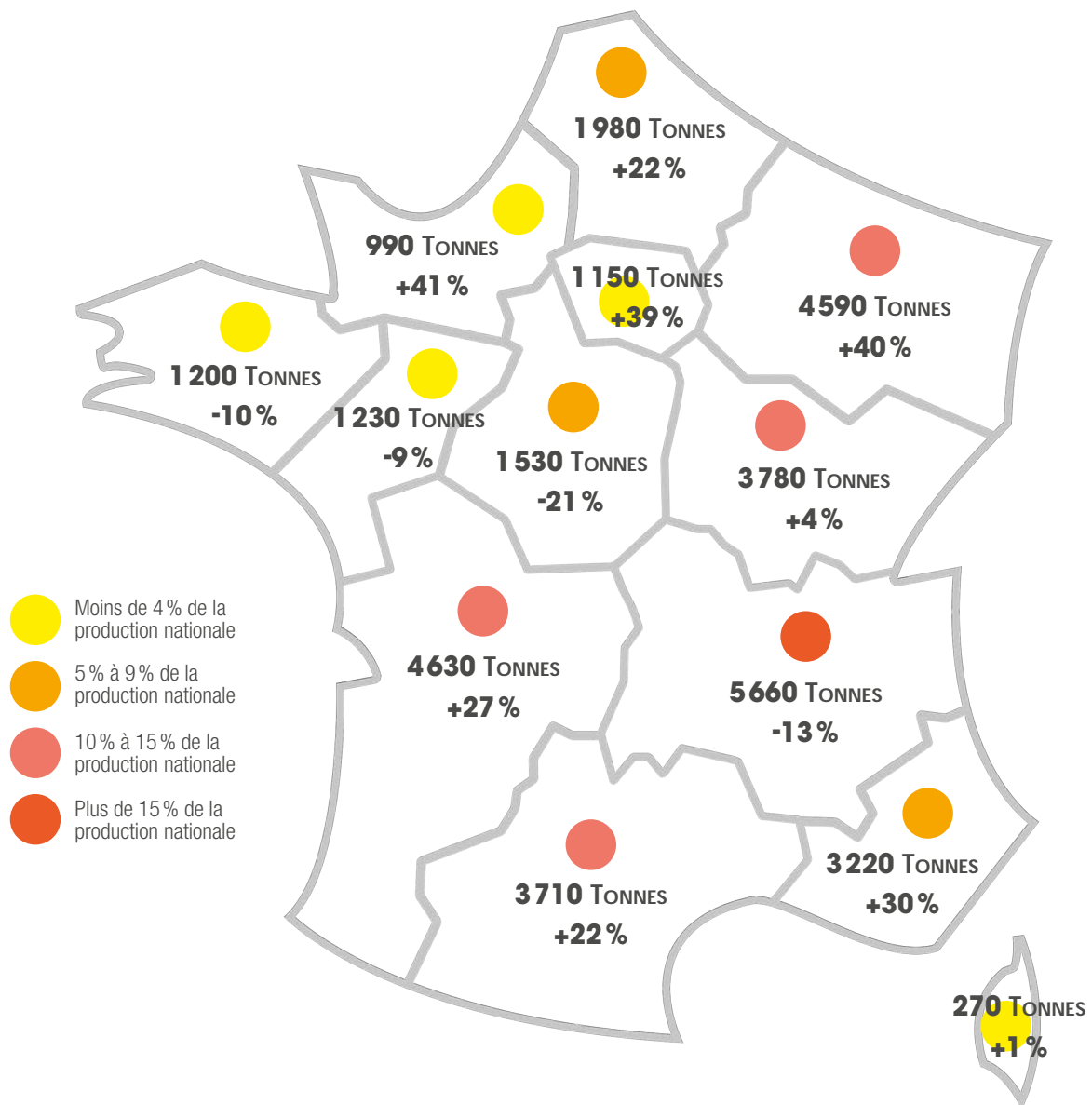
Le début de saison a été mitigé voire retardé, à cause des conditions météorologiques non favorables à la production de miel dans la majorité de la France. Dans la moitié Nord de la France, les conditions météo ont favorisé un essaimage important, avec en moyenne 30 % en **Pays de la Loire, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Grand Est, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France**. En **Auvergne-Rhône-Alpes**, le froid, la pluie et le vent ont limité fortement la production des miels de printemps.

A contrario, sur l'arc méditerranéen, c'est la sécheresse, et donc le manque de ressource qui a rendu le démarrage de saison difficile. En conséquence, des retards dans l'activité d'élevage ont été observés et certains apiculteurs ont dû nourrir, voire en **PACA** transhumer hors région pour chercher des miellées et pallier ce printemps sec.

En **Nouvelle Aquitaine, Corse et Hauts-de-France**, le bilan printanier est plus positif, grâce notamment à des pluies régulières qui ont été favorables au développement de la végétation, surtout en seconde partie de printemps en ce qui concerne les **Hauts-de-France**. Les miellées d'été quant à elles ont également été hétérogènes selon les régions.



PRODUCTION DE MIEL EN 2023 PAR RÉGION ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2022



En 2023, la région AURA est la première région productrice de miel, suivie des régions Nouvelle-Aquitaine et Grand Est qui ont produit chacune plus de 4 000 tonnes de miel en 2023. Bourgogne-Franche Comté occupe la 4^e place, avec une production avoisinant les 4 000 tonnes.

Comparé à 2022, plusieurs régions ont connu un recul de production : Centre-Val de Loire (-21%), AURA (-13%), Bretagne (-10%), Pays de la Loire (-9%). Si la production corse reste stable (+1%), les autres régions ont pour leur part produit davantage de miel en 2023 : +41% en Normandie, +40% en Grand Est, +39% en Ile-de-France, +30% en PACA, +27% en Nouvelle-Aquitaine, +22% en Hauts-de-France et +22% en Occitanie.

PRODUCTION MOYENNE PAR RUCHE MISE EN PRODUCTION EN 2023

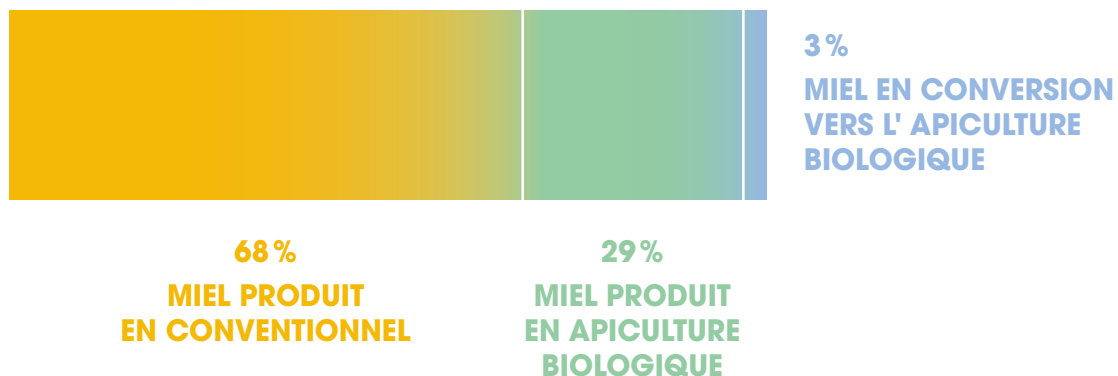


TOUTES MIELLÉES CONFONDUES



HAUTS-DE-FRANCE	58 KG
CENTRE-VAL DE LOIRE	50,3 KG
GRAND EST	40,4 KG
NORMANDIE	39,8 KG
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	39,4 KG
ILE-DE-FRANCE	31,4 KG
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	26,1 KG
NOUVELLE-AQUITAINE	25,9 KG
PAYS DE LA LOIRE	24,5 KG
BRETAGNE	20,9 KG
CORSE	20,6 KG
PACA	19,4 KG
OCCITANIE	17,9 KG

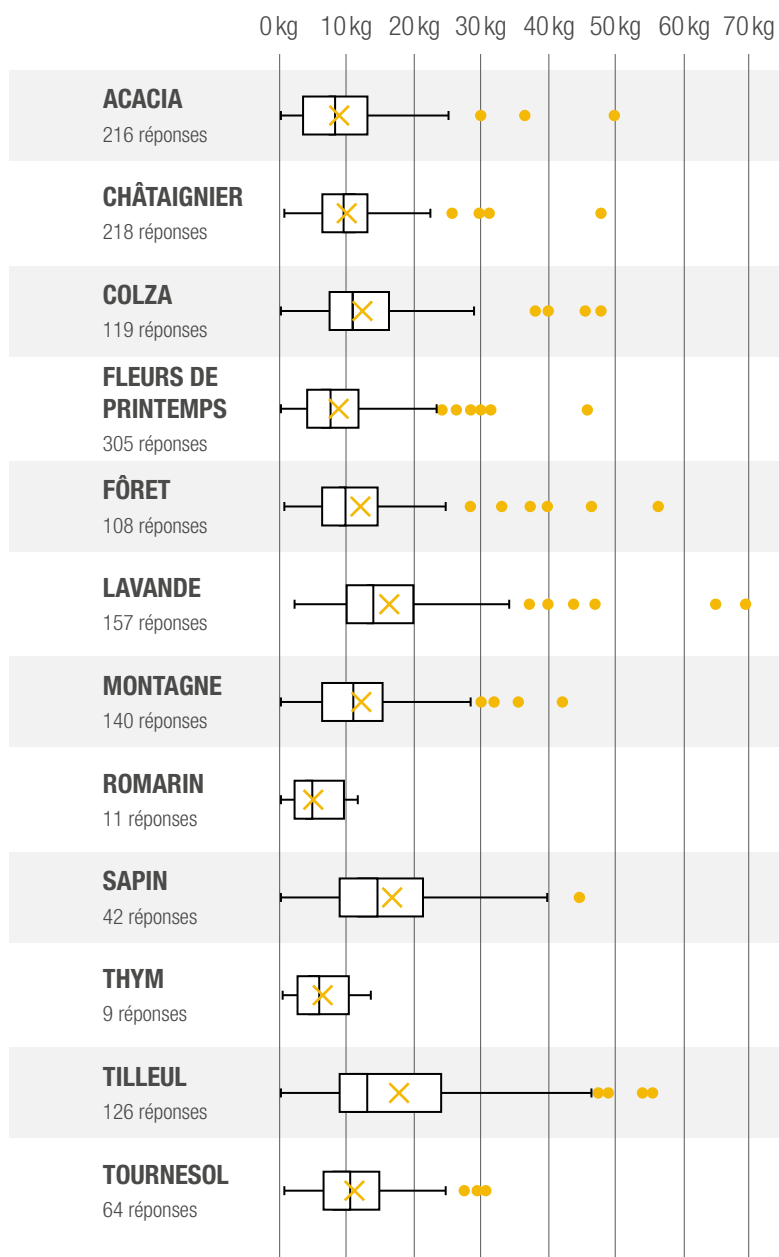
PRÈS DE 30% DU MIEL PRODUIT EST BIOLOGIQUE PARMI LES 638 APICULTEURS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE



Dans l'échantillon que nous avons analysé en 2023, la proportion de miel issu de l'apiculture biologique demeure constante, s'établissant à 29% contre 28% en 2022.

Cette année, en raison du format de l'enquête, il n'a pas été possible d'exploiter les données liées à d'autres indicateurs de qualité. Si les acteurs de la filière apicole expriment leur intérêt à inclure ces données, ADA France pourra envisager de les intégrer en 2024.

RENDEMENTS PAR MIELLÉE POUR UNE RUCHE EN PRODUCTION EN 2023



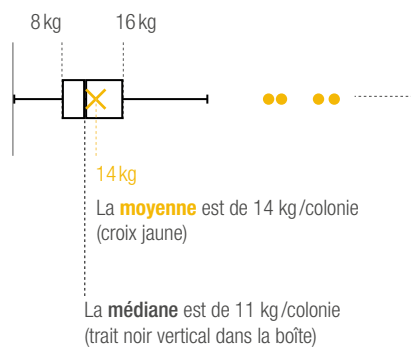
Ce graphique représente la répartition des rendements nationaux par miellée en 2023 et permet de visualiser la variabilité des données déclarées par l'échantillon d'apiculteurs ayant répondu à l'enquête.

Les chiffres ne sont donc pas des estimations ou des extrapolations.



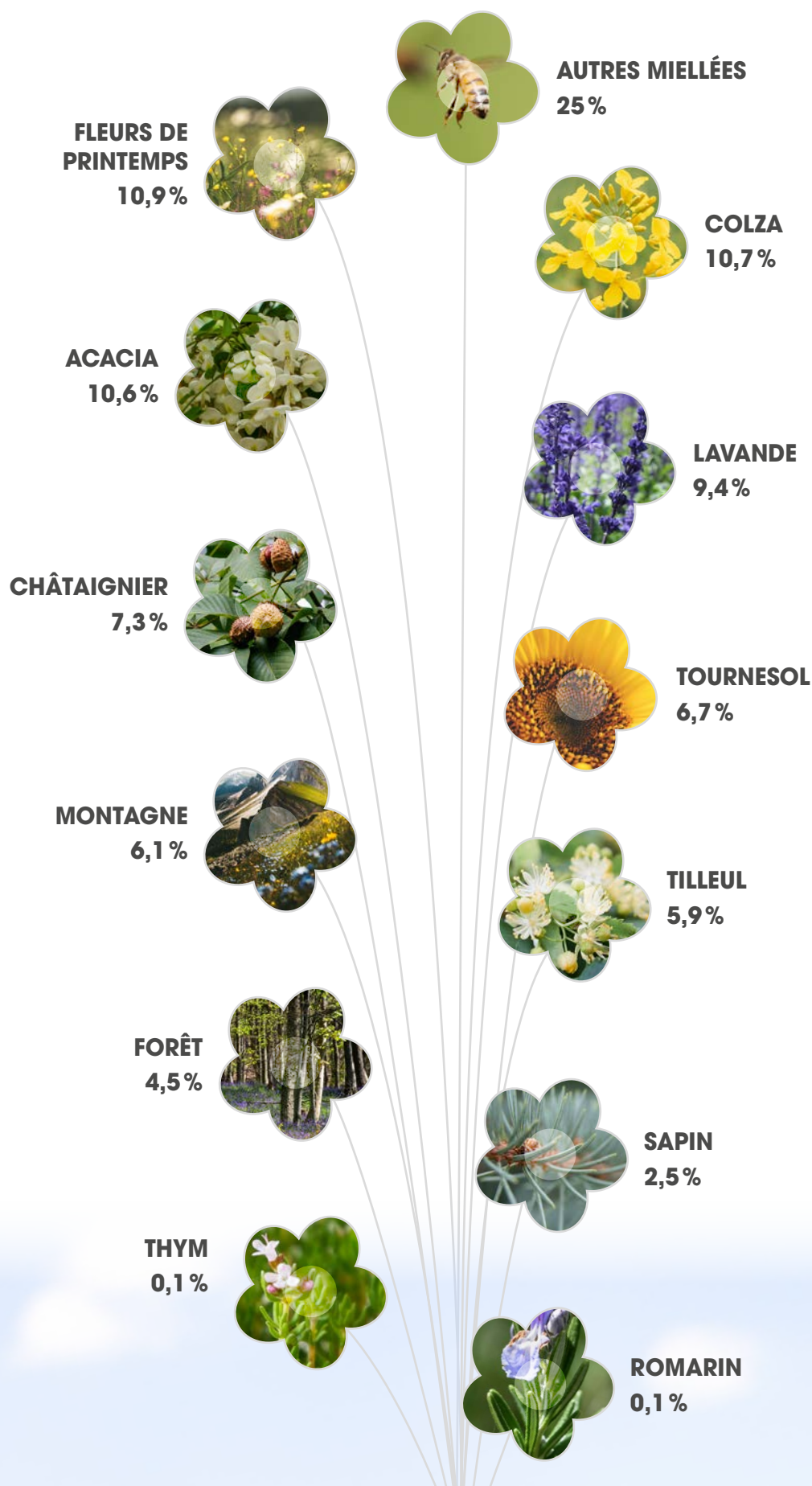
Clé de lecture

Si l'on observe la miellée de **COLZA** de ce graphique dit "boîtes à moustaches", on constate que l'essentiel des données de rendements sont comprises entre 8 et 16 kg/colonie (limites de la boîte).



La différence entre la moyenne et la médiane s'explique notamment par la présence de 4 points au-dessus, bien plus élevés que les chiffres de la boîte et qui tirent la moyenne vers le haut.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION 2023 SELON LES MIELLÉES



Les miellées qui ont été le plus produites en 2023, en dehors des miels toutes fleurs, printemps et été, sont celles de colza, d'acacia et de lavande.

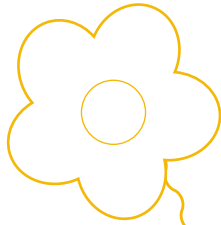
Viennent ensuite les miellées de châtaignier, tournesol et montagne, puis les miellées de forêt et de sapin.

La production de la catégorie « autres miellées », qui rassemble les miellées de fleurs de printemps, romarin, thym, tilleul et d'autres encore est estimée à 15 179 tonnes

À noter sur la dénomination des miellées : en fonction des nectars disponibles et des stratégies de commercialisation de chaque apiculteur, la frontière entre les catégories « colza » et « fleurs de printemps » peut être poreuse.

Une partie du miel déclaré comme miel de « fleurs de printemps » peut ainsi être catégorisé en miel de colza, pur colza ou contenant partiellement du nectar de colza.

DES NIVEAUX DE PRODUCTION 2023 HÉTÉROGÈNES SELON LES MIELLÉES



La miellée de **colza** a été correcte à très bonne selon les régions, avec parfois une floraison tardive.

La récolte d'**acacia** a été variable selon les secteurs et les régions, la météo (pluie, froid, vent) a limité le butinage dans certaines régions et parfois entraîné des retards de floraison.

La miellée de **tilleul** a été globalement bonne, voire très bonne en Picardie.

La miellée de **forêt/châtaignier** a été en deçà des attentes dans certaines régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Hauts-de-France), hétérogène en Centre-Val de Loire et en Occitanie avec des bons rendements dans le piémont pyrénéen mais très bas en Lozère. En Grand Est, il a été difficile de différencier les deux miellées. Les miellées de châtaignier et de tournesol se sont chevauchées en Pays de la Loire.

La miellée de **lavande** s'est montrée très bonne dans la Drôme, le bassin d'Apt et dans la Beauce (28) mais nettement moins bonne dans le Cher et le plateau d'Albion. Sur le plateau de Valensole, les secteurs précoces ont mieux fonctionné que les tardifs. La miellée a été coupée nette mi-juillet par l'attaque de noctuelles.

La miellée de **sapin** était présente en Grand Est mais très sporadique. En Bourgogne-Franche-Comté, cette miellée est qualifiée de très bonne mais très localisée.

En Hauts-de-France, la miellée d'**érable sycomore** est nouvelle et semble avoir positivement impacté les rendements en miel de printemps.

En Occitanie, la miellée de **tournesol** a davantage produit qu'en 2022 mais reste très en deçà des normales. En région Centre-Val de Loire, cette miellée est qualifiée de moyenne à correcte, et de mauvaise à correcte en Nouvelle-Aquitaine.

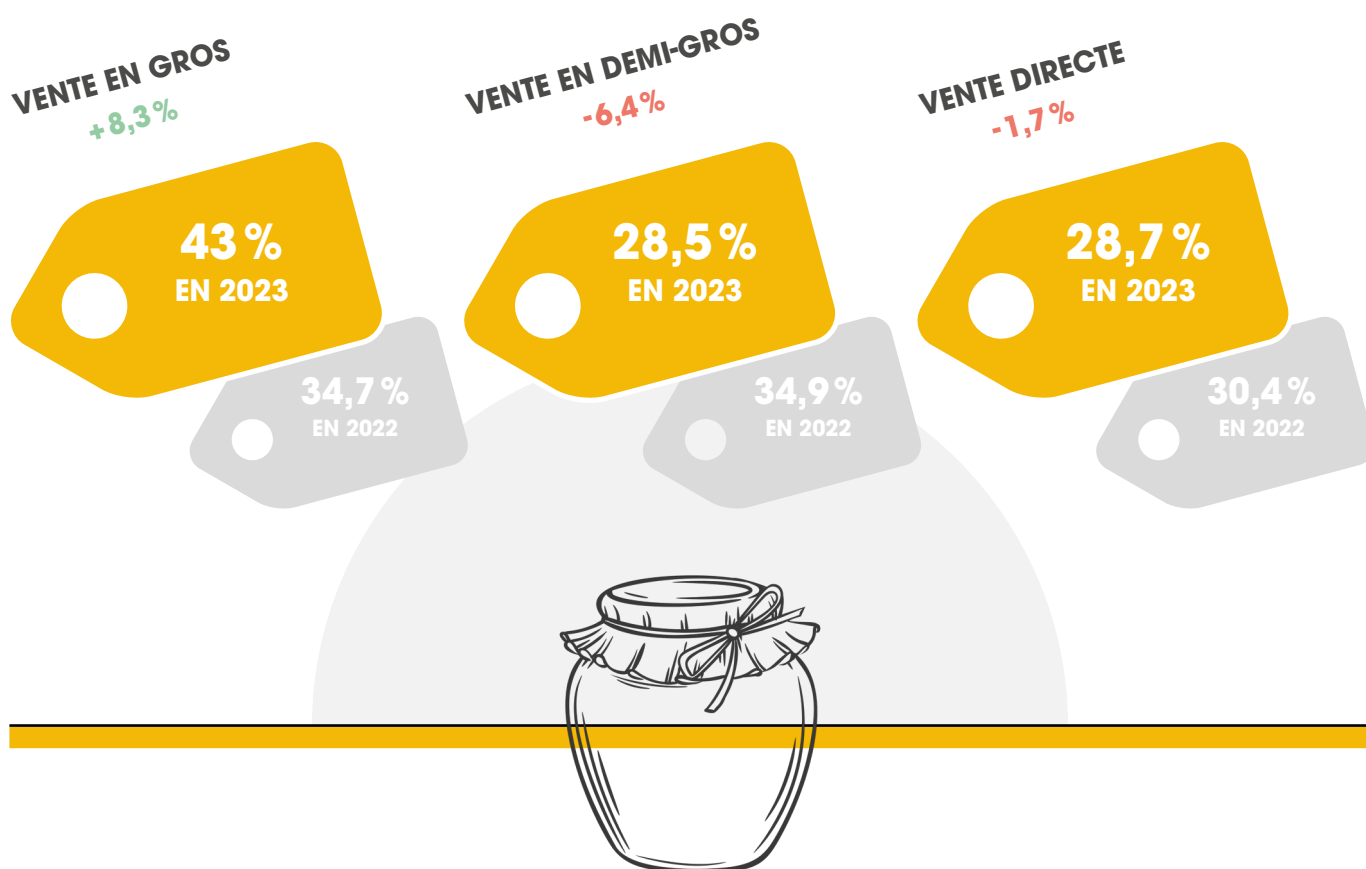
En Bretagne, les **miellées d'été** (fleurs, ronce et châtaignier) ont été globalement bonnes mais hétérogènes, et le **sarrasin** décevant. Les miellées d'été ont été hétérogènes selon les secteurs en Hauts-de-France.

Pour les **autres miellées d'été**, les résultats sont hétérogènes. La miellée de **montagne** a été dépendante de la localisation en Auvergne-Rhône-Alpes et très bonne en PACA. La miellée de **bourdaine** a été décevante en Auvergne-Rhône-Alpes. En Occitanie, les miellées de **rhododendron** et de **callune** dans certains secteurs des Pyrénées ont été correctes. En Corse, la miellée de **thym** s'est bien présentée en montagne. En Bourgogne-Franche-Comté, les épisodes de pluie estivaux ont permis à la flore mellifère de se maintenir ce qui a permis d'éviter de mourir pendant l'été.



RÉPARTITION DES VOLUMES DE MIEL PRODUIT EN 2023 SELON LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

43% DU MIEL PRODUIT EST DESTINÉ À LA VENTE EN GROS, PRÈS DE 30% À LA VENTE EN DEMI-GROS ET À LA VENTE DIRECTE



AVIS DES APICULTEURS SUR LA QUALITÉ DU MIEL QU'ILS ONT PRODUIT

EN 2023, LES APICULTEURS DÉCLARENT ÊTRE GLOBALEMENT SATISFAITS DE LA QUALITÉ DU MIEL QU'ILS ONT PRODUIT.

QUELQUES APICULTEURS, NOTAMMENT EN RÉGION GRAND EST, FONT ÉTAT DE TAUX D'HUMIDITÉ UN PEU TROP ÉLEVÉS SANS QU'UN TYPE DE MIEL SOIT PARTICULIÈREMENT CONCERNÉ.

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE MIEL 2023

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'étude visant à estimer les données pour l'année 2023 a bénéficié d'un accompagnement sur mesure de la part de l'Idèle - Institut de l'Élevage, qui a permis d'affiner et de valider la méthodologie élaborée par ADA France. Cette approche avait déjà été mise en œuvre en 2022 pour une estimation antérieure.

Un total de 638 apiculteurs a participé aux enquêtes de production du réseau des ADA, diffusées en ligne du 1^{er} septembre au 7 octobre 2023.

Représentativité des répondants par rapport au nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2022 (données 2023 non disponibles à la date de l'étude) :

Ruches en hivernage	Nombres de répondants enquêtes ADA 2023 / Apiculteurs déclarés à la DGAL en 2023
Moins de 50	0,2%
50 à 149	5,2%
150 à 399	13,5%
Plus de 400	16%
Total plus de 50	10,1%

Les données ont été extrapolées de la manière suivante : le tonnage total estimé résulte de la combinaison du rendement par ruche (kg de miel/ruche mise en production) estimé grâce aux enquêtes des ADA, du nombre de ruches mises en production par exploitant en 2022, fourni par Agrex Consulting, et d'une régression linéaire sur la période 2020-2022 visant à estimer le nombre d'apiculteurs de chaque catégorie pour 2023.

À la rédaction du document, le nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2023 n'était pas connu, et la taille de l'échantillon ne permettait pas d'avoir une vision robuste du nombre de ruches mises en production en France en 2023, ce que l'enquête Agrex évaluait.

En raison d'un faible nombre de répondants à l'enquête en Normandie, la quantité totale de miel produite au niveau national a été estimée en ajoutant la proportion moyenne de cette région au cours des sept dernières années, selon les résultats d'Agrex Consulting.

Il est possible que dans certaines régions, les rendements déduits des questionnaires soient plus élevés que les retours obtenus par les salariés des ADA par d'autres moyens. Les apiculteurs ayant connu une saison plus réussie pourraient être surreprésentés dans notre échantillon, conduisant à une surestimation des tonnages totaux dans ces régions.

Malgré cela, nous avons choisi de présenter les chiffres tels qu'ils ressortent de l'enquête, tout en fournissant le point de vue complémentaire des experts régionaux.

Notre échantillon est peu représentatif des apiculteurs possédant moins de 50 ruches, car les enquêtes des ADA ont été diffusées principalement auprès de leurs adhérents, majoritairement des apiculteurs pluriactifs ou professionnels ayant plus de 150 ruches. Les réponses de 540 apiculteurs possédant plus de 50 ruches ont été recueillies, représentant 10,1 % du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL ayant mis en hivernage plus de 50 ruches en 2022 en France métropolitaine (cf. Tableau 3).

Pour estimer la production des apiculteurs possédant moins de 50 ruches, une régression linéaire a été réalisée en se basant sur la part qu'a représenté leur production de miel au cours des sept dernières années, selon les résultats d'Agrex Consulting dans la production nationale totale. Après avoir estimé la production totale de miel des apiculteurs possédant plus de 50 ruches, la régression calculée précédemment a été utilisée pour estimer la production issue des apiculteurs possédant moins de 50 ruches.

Les productions par miellée, par signe de qualité et par mode de commercialisation sont analysées au niveau de notre échantillon, sans extrapolation à l'échelle nationale. Les facteurs explicatifs de la production en 2023 proviennent des avis des experts du réseau des ADA. Les chiffres estimés dans cette étude doivent être interprétés avec précaution, car il s'agit d'une estimation comportant certaines limites.

D'autres sources citées incluent les études de l'observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022, Agrex Consulting et FranceAgriMer.

ESTIMATION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE MIEL EN 2023 MENÉE PAR ADA FRANCE, EN PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU DES ADA, L'ITSAP-INSTITUT DE L'ABEILLE ET AVEC LE CONCOURS FINANCIER D'INTERAPI ET DU CASDAR.



ADA France est la tête de réseau des associations de développement de l'apiculture en France

www.adafrance.org



Interprofession des produits de la ruche

www.interapi.fr



Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation

www.itsap.asso.fr